

Date : 03/12/10

Le monde de la pêche loisir mobilisé



L'embarcadère de Bourcefranc-le-Chapus. Photo Janique Villeneuve

Préserver les ressources halieutiques et le milieu marin sans créer d'incidences économiques sur différents secteurs d'activités (détaillants d'articles de pêche, vêtements marins, vente et entretien de bateaux, mais aussi restauration voire hébergement touristique) n'est pas chose aisée.

Un dossier réalisé et présenté par le Comité **pêche** maritime de loisirs 17 (représentant départemental de la **Fédération** nationale des **pêcheurs plaisanciers** et **sportifs** de **France**) lors d'une séance de travail relative à la mise en place du Parc naturel marin sur notre littoral a permis de mettre en avant certaines données.

Évaluation du site

Le site Internet du journal régional Sud Ouest diffuse des articles concernant l'actualité générale.

Cible
Grand Public

Dynamisme* : 483

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Des inquiétudes

En 2009, environ 2,45 millions de pêcheurs récréatifs ont été recensés en France métropolitaine, dont 265 000 propriétaires d'au moins une embarcation, soit un chiffre d'affaire d'environ 2 milliards d'euros. La diversité des activités de loisirs du bord de mer et en mer est un des facteurs d'attractivité de notre département.

La fréquentation de l'environnement maritime génère des inquiétudes quant à la préservation du milieu marin. Cela entraîne la mise en place d'arrêtés préfectoraux. L'inquiétude consécutive à de futures réglementations ne se manifeste pas qu'auprès des pêcheurs de loisirs, mais également auprès des acteurs de la vie économique locale.

Récemment, un arrêté concernant la réserve de Moëze-Oléron a fait réagir bon nombre d'adeptes de la pêche du bord et en bateau, ce qui a permis de démontrer ponctuellement que la pêche récréative en mer est très présente sur notre secteur.

Site : <http://pechecarreletsetmoulinets.over-blog.com>